

Rapport de la Commission Géodésique

Autor(en): **Lochmann, J.-J.**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **95 (1912)**

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rapport de la Commission Géodésique pour l'exercice 1911/12

Pour les *déterminations de la pesanteur* par les mesures de pendule, les travaux de la Commission géodésique suisse en 1911/12 sont la continuation de ceux des années précédentes. Puis la Commission, grâce à l'engagement d'un troisième ingénieur, a pu inaugurer les *déterminations des différences de longitude*, ce qui est une sensible extension de son programme, mais une extension nécessaire, si la Suisse veut rester, en géodésie, au niveau des pays voisins.

Les *mesures de pendule* ont été, cette année encore, faites à la station de référence de Bâle, au commencement, au milieu et à la fin de la campagne. La première partie de cette campagne a été consacrée à 10 stations dans le canton du Tessin; la seconde à six stations le long du Rhin et du lac de Constance, ou régions avoisinantes du canton de St-Gall. Ce sont: 1° Bâle, Biasca, Bellinzone, Locarno, Maggia, Gerra, Bignasco, Fusio, Campo, Spruga, Faïdo; 2° Bâle, Laufenburg, Schaffhouse, Kreuzlingen, Bruggen, Wattwyl et Bâle.

Les mesures ont partout été faites par notre premier ingénieur avec deux des anciens pendules en laiton doré et deux des nouveaux pendules en baros; à Bâle, les mesures ont été opérées par un autre ingénieur, et les deux autres pendules en baros y ont été employés.

Le volume XIII des *publications de la Commission* a paru en octobre 1911. Il comprend les trois mesures de latitudes exécutées ces dernières années, puis toutes les mesures de la pesanteur faites de 1908 à 1910.

Les travaux pour les *déterminations de différences de longitude* ont été repris en automne 1911 par deux ingénieurs spécialement engagés à cet effet. Les travaux préparatoires ont été

achevés et l'hiver consacré : 1° à une détermination d'essai d'une différence de longitude zéro à Bâle; puis 2° la détermination de différence de longitude Bâle-Zurich.

La Commission a eu sa séance ordinaire le 4 mai 1912, à Berne. Elle y a entendu les rapports sur les travaux et les calculs exécutés au cours de l'exercice 1911-1912. Elle a ensuite arrêté le programme des travaux pour la campagne de 1912. Ce programme comprend :

1° Des mesures de pendule dans le Sud et l'Est de notre pays et aussi dans le val d'Antigorio, grâce à une entente qui a été établie entre la C. G. S. et l'Institut militaire géographique italien, par l'entremise officielle du Département fédéral de l'Intérieur et celle du Ministre suisse à Rome. Puis les mesures de pesanteur seront ensuite poursuivies, sur la demande du Service topographique fédéral, dans quelques stations du canton de Vaud.

2° Des déterminations de différences de longitude, qui se feront d'abord entre les stations principales de notre pays, Bâle, Zurich, Gurten, Genève et Neuchâtel, et qui demanderont à être étendues, par la suite, à d'autres stations dont les coordonnées astronomiques ont été déterminées.

C'est un travail important et urgent qui commence et qui ne pourra s'exécuter que si les ressources de la C. G. S. sont augmentées. Pour l'année 1912, la Commission pourra suffire aux travaux prévus grâce à un solde actif de 1911 et à certaines restrictions opérées dans le budget, spécialement en ce qui concerne les travaux d'impression. Mais dès l'année 1913 il lui faudra disposer d'un budget sensiblement augmenté, c'est ce qui ressort des tableaux financiers que nous joignons au présent rapport.

Nous ne pouvons pas restreindre les travaux indiqués ci-dessus. En effet, les travaux relatifs à la pesanteur doivent être continués pour compléter notre réseau et la détermination des différences de longitude exige deux ingénieurs. A présent que nous avons, non sans peine, trouvé et formé trois ingénieurs pour notre service et que, grâce au dévouement de M. le professeur A. Riggenschach, ils ont été mis en œuvre, nous ne pour-

rions pas en licencier un et suspendre les mesures de la pesanteur.

Il est donc absolument indispensable que nous obtenions un subside plus élevé.

Lausanne, le 3 juin 1912.

Le Président,
J.-J. Lochmann.
